AUTORISATIONS PARENTALES CATÉCHISME SAINT GEORGES ANNÉE 2025-2026

	et					
librement	pour	le temps	de	catéchisme	notre	enfant
		, n	é le _			
		et domicilié				
li en période	e scolaire	e, de 17h à :	18h15			
le toute res	ponsabil	ité concern	ant :			
e l'école et	la parois	se à l'aller,	et la p	aroisse et la m	naison a	u retour,
mons par no	os propre	es moyens				
ncidents su	rvenant	pendant les	jeux	qui précèdent	le catéc	hisme.
n cas d'urge	nce à pre	endre toute	décis	ion médicale c	oncerna	nt notre
	, le_					
	<u>-</u>					
ıts :						
	évoles de li en période le toute res e l'école et mons par no ncidents su n cas d'urge	ibrement pour évoles de la Paroi li en période scolaire le toute responsabil e l'école et la parois mons par nos propre ncidents survenant n cas d'urgence à pre	librement pour le temps	librement pour le temps de	librement pour le temps de catéchisme	le toute responsabilité concernant : e l'école et la paroisse à l'aller, et la paroisse et la maison au mons par nos propres moyens ncidents survenant pendant les jeux qui précèdent le catéc n cas d'urgence à prendre toute décision médicale concerna